

Madame, Monsieur,

Vous avez réinscrit/inscrit votre enfant dans notre école pour la rentrée prochaine et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi renouvelée.

Vous trouverez joint à ce courrier l'organisation et les règlements concernant cette nouvelle année scolaire : merci de les lire attentivement.

Quelques informations concernant cette rentrée 2024/2025

- RENTREE DES ELEVES **LE LUNDI 2 SEPTEMBRE** – 8H20, ouverture du portail
- Cette année encore, vous avez la possibilité de commander vos fournitures directement en ligne via Carré de scène avec livraison en point relais : malisscolaire.carredescene.fr, - Sélectionner Valence puis Ecole Sainte Thérèse. Disponible aux alentours du 12 juillet.
- **Service Complice** : (service d'inscription pour la cantine et le service d'accueil)
 - vous conservez votre identifiant et votre mot de passe,
 - le solde de juin est reporté,
 - pour le 1^{er} jour de cantine, veillez à créditer votre compte dès le 30 août si le solde est insuffisant (prix du repas = **5.90 €** pour cette rentrée).
 - *pensez à prendre note du **code d'accès portillon 2420** (**confidentiel exclusif adultes**) à **NE PAS communiquer ou faire faire aux enfants**. Le code fonctionne uniquement sur les temps de garderie.*
- **Attestation Assurance Scolaire**
 - Cette assurance collective est comprise dans la contribution scolaire qui vous est demandée. Une notice d'information est jointe à ce courrier.
 - Vous devez vous connecter au site indiqué sur cette notice pour télécharger l'attestation scolaire de votre enfant de l'année scolaire 2024/2025.
- Le site internet : Vous retrouverez les informations importantes dessus notamment dans l'onglet RENTREE 2024 2025.
- **Les enfants ayant des PAI**, en raison de problème de santé doivent faire signer au médecin le renouvellement de ce dernier, vérifier la validité des médicaments rendus et fournir pour la rentrée **deux** trousse à pharmacie avec l'ordonnance et le traitement de l'enfant (une pour la classe , une pour la cantine). **ATTENTION : panier repas obligatoire en cas d'allergie d'alimentaire.**

Un PAI incomplet à la rentrée ne sera pas pris en compte et l'école ne pourra pas être tenue pour responsable en cas d'incident. Le PAI relève avant tout de la responsabilité de la famille.



❖ **En annexe, vous trouverez :**

- La **liste des fournitures** à avoir dès le premier jour de la rentrée.
- **Vous trouverez également** une fiche d'inscription au catéchisme par la paroisse Ste Jalle.
- Un document d'informations sur une application vous permettant de consulter les menus de la cantine en ligne. **Pour information pour les nouvelles familles**, les codes pour l'inscription cantine vous seront transmises fin août.
- Le règlement **financier**.

❖ **Entrées et sorties des élèves**

Les cours commencent à 8h30, les élèves doivent donc être en classe à cette heure-là et non au portail. Ce dernier ouvre à 8h20.

L'après-midi, le portail ouvre à 13h25, les cours reprennent à 13h30.

Les sorties s'effectuent à 11h35 et 16h30 de la classe. Les enfants sont donc au portail quelques minutes après.

Les maternelles rentrent par le grand **portail du fond** et regagnent leurs classes en passant la cour de récréation des maternelles. Les enfants sont emmenés et récupérés dans leur classe.

Les CP/CE entrent et sortent par le **portail du milieu**.

Les CM entrent par le **portail du milieu** et sortent par le **petit portillon**.

Les maternelles ne sont pas autorisés à sortir seuls. Seules les personnes indiquées sur la liste peuvent les récupérer.

Les élémentaires peuvent sortir seuls uniquement avec accord en début d'année des familles et avec l'obligation de présenter leur badge.

Le secrétariat est fermé les lundis après-midi.

Merci d'éviter les RV médicaux sur les temps scolaires (excepté les suivis de rééducation orthophonie, orthoptie, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien.....)

❖ **Communication (la majorité des informations circulent par mail).**

Chaque classe possède sa boîte mail. Elles seront communiquées à la rentrée.

Le mail du secrétariat (pour des questions d'ordre général et comptable): ste.therese.blv@gmail.com

Le mail de la direction (pour justifier des absences ou entrer en communication avec le chef d'établissement) : dir.ste.therese@gmail.com

Dans cette attente, nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales !

Le chef d'établissement
A. VILMART